6.2.6 - Cantique sur les blasphèmes (n° 109)

Enep ar blasphemo hac ar leodouet - Non référencé Ollivier.

Luzel indique que ce cantique a été imprimé chez Lédan, mais la version bretonne donnée ici provient d'un exemplaire des "Cantico spirituel, choaset ha lequeet en urs evit usaj an escopti a Sant-Briec", édité à Saint-Brieuc chez Prud'homme en 1846. C'est une version identique que donne Françis Kervella dans "An den etre an anken hag an ankoù".[19]

6.2.7 - Preuve de l'existence de Dieu (n° 104)

Existanç Doue - Non référencé Ollivier.

Il s'agit d'un extrait de l'ouvrage en Breton, "Reflexionou christen var Revolution Franç, rimet évit instruction ar vretonet, gant an A. Lay, person Perros-Guirec, epad e exil e Brô-Sauz".

Jean-Marie Le Lay, né à Loquirec 1749, était au moment de la Révolution recteur de Perros-Guirec. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il émigra en Angleterre, à Vorchester à côté de Plymouth. C'est là qu'il composa ses chants en 1875. Il revint à Perros le 14 juillet 1801 et y mourut le 14 octobre 1802.[20] C'était un prédicateur hors-pair surnommé "Teod Aour" mais ses sermons auraient été brûlés ou déchirés.

> *On cite parmi ses manuscrits, un grand nombre de sermons, dont les plus remarquables sont : Une "Passion", les "Blasphèmes" et la "Médisance", des cantiques pleins de poésie et de sentiment.*[21]

Pendant son exil, le Lay avait composé deux poèmes, l'un sur la Révolution française, l'autre sur les vérités de la religion.

La première édition du premier, sous le titre de "Abrege deus a Histor ar Revolution Franç laquet e gouers gant an autroù Lay, person deus a barous Peros-Quirec, en pad e exil en Bro Zaoz", a été publiée chez Prud'homme à Saint Brieuc en 1817. Elle ne contenait que douze pages in-12. Les deux poèmes furent ensuite réunis pour être publiés par Lédan en 1836 sous le titre "Reflexionou christen var revolution Franç rimet evit instruction ar Vretonet [...]" en 119 pages. Tanguy de Guingamp fera une nouvelle édition de 117 pages en 1839 [22] et Lédan en retirera mille exemplaires en 1850, accompagnant le bulletin de déclaration de cette mention :

> *dont je me déclare propriétaire comme un don que je reçus en 1819 de mon vieil ami M. Nayrot (alors recteur de Plestin) du manuscrit autographe; il était l'ancien camarade d'exil de l'auteur, de qui il le tenait.*[23]

Toutes ces éditions diffèrent entre elles.[24] L'édition dont est tirée la photocopie du texte breton est celle de 1850 qui fait partie de la collection Bailloud. Dans les cahiers de Luzel conservés à la bibliothèque

---

[19] **Kervella**, *An den etre an anken hag an ankoù*, p. 174 à 176.
[20] **Pérennès**, *Poésie et chansons populaires bretonnes concernant des événements politiques et religieux de la Révolution Française*, et **Jef Philippe**, *La révolution dans le Trégor*, p. 377.
[21] **Le Vot**, *Bibliographie bretonne*, tome 2, p. 269.
[22] **Dujardin**, *Tud vrudet Lokireg*, Kaierou Kristen.
[23] **Bailloud**, *L'imprimerie Lédan à Morlaix et ses impressions en langue bretonne*, p. 82.
[24] **Le Vot**, *Bibliographie bretonne*, tome 2, p. 269.